

Résultats de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 août 2019

Adoption de l'ensemble des résolutions

Paris, 8 août 2019 – BIOPHYTIS (Alternext Paris : ALBPS), société de biotechnologie au stade clinique axée sur le développement de nouveaux traitements pour les maladies liées à l'âge, annonce l'approbation de l'ensemble des résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les actionnaires de la société Biophytis se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 8 août 2019 à Paris. Les actionnaires présents ou représentés participant au vote détenaient ensemble 3.086.271 actions, soit un quorum de 23,1% et 4.680.287 droits de vote.

Les résolutions approuvées comprennent notamment:

- l'octroi de délégations de pouvoirs au conseil d'administration afin d'assurer le financement de l'activité de Biophytis par l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières jusqu'à 7.000.000 d'euros pour la valeur nominale maximale des actions émises, et 40.000.000 d'euros pour la valeur nominale maximale des titres de créances, et
- les autorisations à conférer au conseil d'administration à l'effet d'émettre différents instruments participatifs.

A propos de BIOPHYTIS

Biophytis SA est une société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de nouveaux traitements permettant de ralentir les processus dégénératifs liés à l'âge et d'améliorer les résultats fonctionnels chez les patients souffrant de maladies du vieillissement. Notre approche thérapeutique vise à cibler et active les principales voies de résilience biologique susceptibles de protéger et de contrer les effets des multiples stress biologiques et de l'environnement qui entraînent les maladies liées à l'âge.

Sarconeos (BIO101), notre principal candidat-médicament, est une petite molécule en développement, administrée par voie orale destinée au traitement des maladies neuromusculaires, notamment la sarcopénie et la Myopathie de Duchenne. Notre second candidat médicament, Macuneos (BIO201), est une petite molécule de développement, administrée par voie orale destinée au traitement des rétinopathies, notamment la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) et la maladie de Stargardt.

La société est basée à Paris, en France, et à Cambridge (Massachusetts). Les actions ordinaires de la société sont cotées sur le marché Euronext Growth Paris (Ticker : ALBPS -ISIN : FR0012816825). Pour plus d'informations www.biophytis.com.

Avertissement

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions BIOPHYTIS dans un quelconque pays. Les éléments qui figurent dans cette communication peuvent contenir des informations prospectives impliquant des risques et des incertitudes. Les réalisations effectives de la Société peuvent être substantiellement différentes de celles anticipées dans ces informations du fait de différents facteurs de risque et d'incertitude. Ce communiqué de presse a été rédigé en langues Française et Anglaise ; en cas de différence entre les textes, la version française prévaudra.

Contact Biophytis pour les Relations Investisseurs

Daniel SCHNEIDERMAN, CFO

dan.schneiderman@biophytis.com

Tel: +1 (857) 220-9720

Contact pour les relations médias aux Etats-Unis

LifeSci Public Relations

Cherilyn CECCHINI, M.D.

cecchini@lifescipublicrelations.com

Tel: +1 (646) 876-5196

Contact pour les relations médias en Europe

Citigate Dewe Rogerson

Quentin DUSSART/Sylvie BERREBI/ Nathaniel DAHAN

biophytis@citigatedewerogerson.com

Tel: +33 (0)1 55 30 70 91 / +44 (0) 20 7638 9571